



*Le Pavillon Bleu est une
campagne d'éducation à
l'environnement et un label
touristique international.*

PRINTEMPS
2016
[#pavillonbleu](#)

18 mai 2016 Cérémonie
de remise du label
à Montpellier / Villeneuve-
lès-Maguelone

de la mer à la terre

Palmarès Pavillon Bleu 2016
**Communes & ports
labellisés**

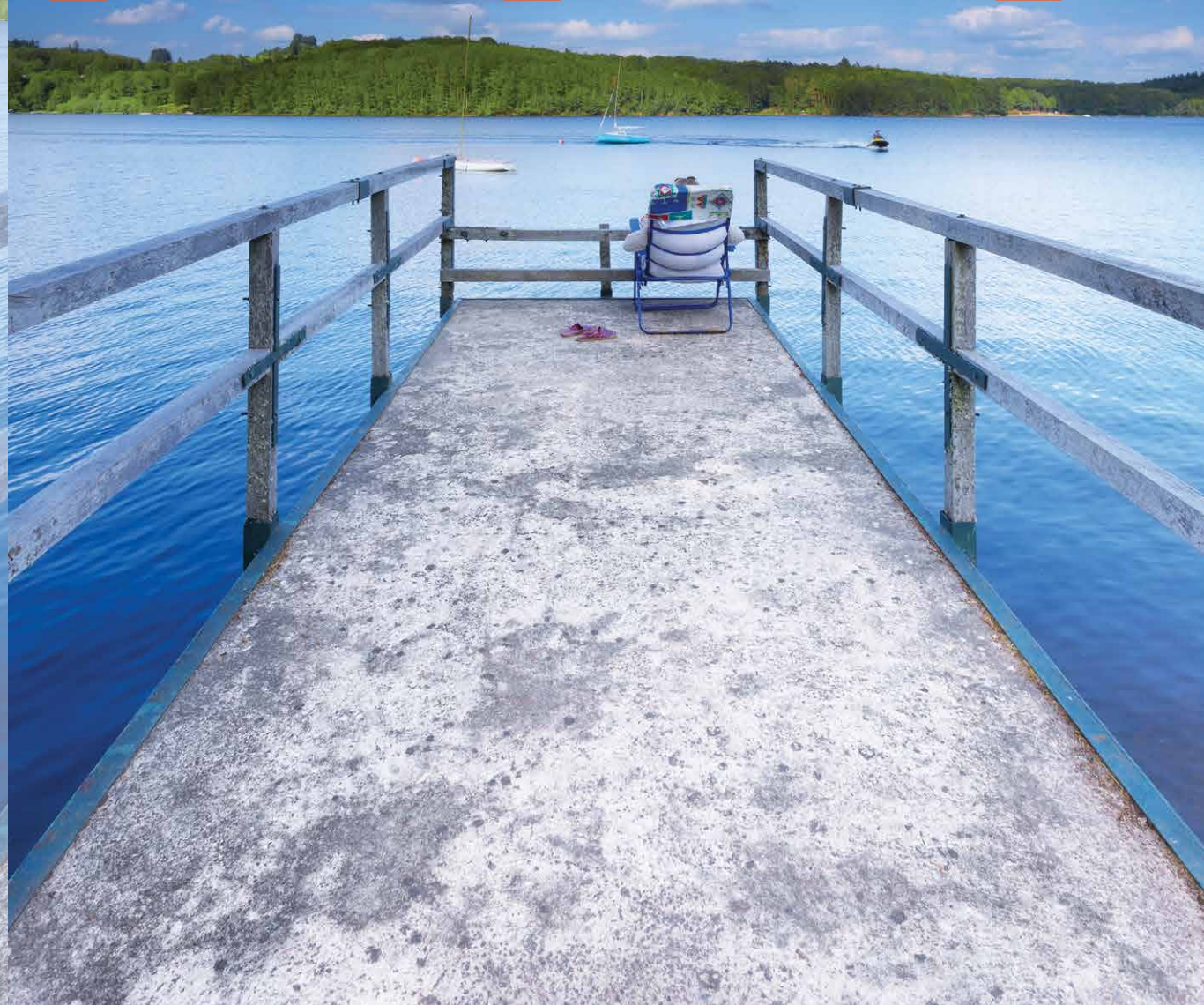
P. 4

Elle nous accueille
**La Région Languedoc
Roussillon Midi Pyrénées**

P. 9

Cet été
**Concours
photo**

P. 16



sommaire

**PALMARÈS
PLAGES
LABELLISÉES** 4

**PALMARÈS
PORTS
LABELLISÉS** 6

**VILLENEUVE
LES MAGUELONE** 8

**LA RÉGION
LANGUEDOC
ROUSSILLON MIDI
PYRÉNÉES** 9

**LES CRITÈRES
D'OBTENTION
DU PAVILLON
BLEU** 10

**4 LAURÉATS
PARLENT DE
LEURS ACTIONS** 12

**COMMUNIQUÉS
DE PRESSE DES
PARTENAIRES** 13

**CONCOURS
PHOTOS** 16

C'est avec plaisir que nous annonçons le 31^e palmarès du Pavillon Bleu dans la région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées, région fortement engagée dans le label puisque certains lauréats fêtent leur 29^e labellisation !

La fusion des anciennes régions Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées fait de cette nouvelle entité l'une des plus importantes en matière de destination Pavillon Bleu. Elle propose aux touristes et plaisanciers une grande diversité de sites, allant des plages et ports de plaisance de Méditerranée aux lacs intérieurs de Lozère, Aveyron, Tarn et Tarn-et-Garonne, ainsi qu'aux ports fluviaux du canal du Midi.

Cette année encore, le nombre de sites labellisés en France Métropole et Outre-Mer dépasse le record historique avec 98 ports de plaisance et 400 plages labellisées dans 170 communes !

Félicitations à l'ensemble des lauréats pour leur engagement en faveur du développement d'un tourisme durable et merci à nos partenaires pour leur soutien indispensable.



Bernard Mantienne

Président de l'office français
de la Fondation pour l'Education
à l'Environnement en Europe
Maire Honoraire de Verrières-le-Buisson
Ancien Sénateur



Bienvenue en Languedoc Roussillon Midi Pyrénées ! Avec ses 215 kilomètres de littoral et 40 000 hectares de lagunes, ses trois ports de commerce, ses 66 ports de plaisance et la première flottille de pêche de Méditerranée, notre région peut et doit jouer pleinement la carte de la croissance bleue.

La gestion écologique et durable de ces merveilleux atouts est ici plus que bien engagée et encadrée avec, notamment, deux puissants outils dont s'est dotée la Région au cours des dernières années : le Parlement de la Mer et le Parc naturel marin du golfe du Lion.

Cette année, la Région va encore aller plus loin sur la voie de la croissance bleue en élaborant un Plan Littoral 21 en partenariat avec l'État, la Caisse des dépôts et tous les acteurs concernés.

Le cap est fixé et la Région le tiendra.



Carole Delga

Ancienne ministre
Présidente de la Région
Languedoc Roussillon Midi Pyrénées

© E.Grimault



Un label acteur de la croissance bleue

Depuis 1985, le Pavillon Bleu concilie tourisme et environnement en accompagnant les communes littorales et continentales ainsi que les ports de plaisance dans la sensibilisation et l'éducation à l'environnement des usagers sur leur lieu de vacances.

En récompensant et valorisant chaque année les communes et les ports de plaisance engagés dans une démarche de gestion environnementale, le label Pavillon Bleu participe à la stratégie de « Croissance Bleue » lancée par l'Union Européenne.

L'ensemble des lauréats Pavillon Bleu en France et à travers le monde s'engage à limiter l'impact des activités touristiques et maritimes sur l'environnement et à économiser les ressources.

Créé en France en 1985, le label Pavillon Bleu est aujourd'hui présent dans 49 pays sur tous les continents et plus de 4 000 sites recevront le label pour l'été 2016.

Focus sur la Croissance Bleue

La stratégie « Croissance bleue » est une stratégie à long terme visant à soutenir la croissance durable dans les secteurs marin et maritime dans leur ensemble. Elle reconnaît que les mers et les océans sont des moteurs de l'économie européenne qui offrent un potentiel considérable en matière d'innovation et de croissance. Il s'agit de la contribution de la politique maritime intégrée à la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

Source : Commission Européenne

La région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées à l'honneur

C'est avec plaisir que nous mettons à l'honneur la nouvelle région réunissant Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées, en partageant autour d'une table ronde les initiatives originales en matière de développement durable des lauréats de la région à l'Hôtel de Région de Montpellier. Le palmarès sera, lui, annoncé sur une plage de Villeneuve-lès-Maguelone, ville lauréate du Pavillon Bleu depuis 29 ans !

Et toujours le tri sur les sites labellisés

« Le geste de tri est devenu le 1^{er} engagement citoyen et environnemental des Français. Le travail mené sur le terrain entre Pavillon Bleu, Eco-Emballages et les communes volontaires permet aux consommateurs de pouvoir trier en dehors de chez eux et agir directement pour l'environnement » souligne Eco-Emballages.

2016, un palmarès d'exception

Le palmarès Pavillon Bleu 2016 témoigne de la volonté des communes littorales et intérieures françaises de promouvoir un développement touristique durable de leur territoire.

Cette année, les jurys français et international du Pavillon Bleu ont retenu **170 communes lauréates** en France représentant au total **400 plages et 98 ports de plaisance**, un record absolu pour la France.

Le Pavillon Bleu en chiffres

Dans la Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées

Avec un total de **52 lauréats**, la Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées confirme sa position de région engagée dans la Croissance Bleue et sa volonté de proposer une destination touristique durable. Elle est au coude à coude avec la Région PACA qui compte **55 lauréats**.

31 communes labellisées dont **5 continentales** (2 nouvelles communes : Salles-Curan (12) et retour de Trébas les Bains (81))

2 communes labellisées depuis 29 ans (Argelès sur Mer (66) et Villeneuve-lès-Maguelone (34))

21 ports de plaisance dont **4 fluviaux**

1 port labellisé depuis 29 ans (Port du Cap d'Agde (34))

En France

Cette année encore les communes continentales sont de plus en plus représentées dans le palmarès : **53 communes continentales** reçoivent le label, soit presque **1/3 des communes labellisées**.

Nous avons le plaisir d'accueillir **13 nouveaux lauréats** au palmarès 2016 : **3 ports** et **12 communes** (dont **7 communes continentales**) :

Marina Bas du Fort (Guadeloupe), Saint-Florent (Haute-Corse), Yachting Club Pointe Rouge (Bouches du Rhône)

Ambrugeat/Meymac (Corrèze), Chambon sur Lac (Puy-de-Dôme), Embrun (Hautes-Alpes), La Seyne sur Mer (Var), Lusigny sur Barse (Aube), Marignane (Bouches du Rhône), Murol (Puy-de-Dôme), Rousset (Hautes-Alpes), Saint Just d'Ardèche (Ardèche), Saint-Palais-sur-Mer (Charente-Maritime), Salles-Curan (Aveyron), Trébas les Bains (Tarn)

400 PLAGES LABELLISÉES SUR 170 COMMUNES

01 AIN
Malafretaz Plan d'eau

02 AISNE
Monampteuil Bassin de Monampteuil

03 ALLIER
Vieure Etang de Vieure

05 HAUTES-ALPES
Chorges Le grand Pré - Les Trémouilles | **Crots** Chanterenne | **Embrun** ^{NEW} Plage Nord | **Rousset** ^{NEW} Bois Vieux | **Sauze du Lac** Port Saint Pierre (plage) | **Savines le Lac** La volerie, Combette

06 ALPES-MARITIMES
Antibes Les Groules, Fontonne Est, Fontonne Ouest, square Gould, Pont Dulys, Antibes-les-Pins Est, Antibes-les-Pins Ouest, Garoupe Ouest, La Salis, Grande Plage Juan-les-Pins, Gallice, Marineland, Fort Carré | **Cannes** Bijou, Chantiers navals, Trou (Roubine), Font de Veyre, Gare Marchandises, Gazagnaire, Île Sainte Marguerite Est, Île Sainte Marguerite Ouest, Midi, Moure Rouge, Rochers de la Bocca, Saint Georges, Sud Aviation | **Cap d'Ail** Pissarelles | **Nice** Bambou (Fabron Est), Centenaire, Coco Beach, Poincaré, Saint Hélène | **Vallauris** Midi

07 ARDÈCHE
Saint Just d'Ardèche ^{NEW} Ardèche à hauteur de l'ancien pont | **Saint Martin d'Ardèche** Plage du Grain de sel, Plage de Sauze

08 ARDENNES
Charleville Mézières La Warenne | **Douzy** Le Lac | **Mazures** Les Vieilles-Forges

10 AUBE
Dienville Dienville | **Géraudot** Plage | **Lusigny sur Barse** ^{NEW} Plage de Lusigny sur Barse | **Mesnil Saint Pere** Mesnil Saint Pere

11 AUDE
Fleury d'Aude Les Cabanes de Fleury, Saint-Pierre-La-Mer | **Gruissan** Grazel, Les Chalets, Mateille - Ayguades | **Leucate** La Franqui (Presqu'île), Leucate Plage (Presqu'île), Naturalistes (Port Leucate), Les Carats (Port Leucate), Copacabana (Port Leucate) | **Narbonne-Plage** 1^{er} Poste de Secours, 2^e Poste

de Secours, 3^e Poste de Secours, Créneau Naturel (4^e Poste de Secours) | **Port la Nouvelle** Plage du Front de Mer

12 AVEYRON
Salles-Curan ^{NEW} Plage des Vernhes 1

13 BOUCHES-DU-RHÔNE
Cassis Bestouan, Grande Mer | **Fos sur Mer** Cavaou, Grande Plage | **Marignane** ^{NEW} Marignane Jaï nord | **Martigues** Plage des Laurons, Plage de Carro, Plage du Verdon, Plages de Sainte Croix-la Saulce | **Port de Bouc** Bottai, Petite Plage (Plage des Combattants) | **Sausset-les-Pins** Corniche

14 CALVADOS
Colleville Montgomery Poste de Surveillance | **Courseulles sur Mer** Devant Accès Piscine, Île de plaisance | **Honfleur** Plage du Butin | **Pont-l'Évêque** Plan d'eau de Pont-l'Évêque

15 CANTAL
Trémouille Lastioules

17 CHARENTE-MARITIME
La Rochelle Chef de Baie | **Le Bois Plage en Ré** Gros-Jonc, Les Gollandières (bidon V) | **Le Grand Village** Plage de la Giraudière | **Royan** La Grande Conche, Le Chay, Le Pigeonnier, Pontailac | **Saint Denis d'Oléron** Plage De La Boirie - L'Ancien Port, Plage Les Huttes - Les Seulieres | **Saint Georges d'Oléron** Plage de Boyardville, Plage des Saumonards - La Gautrelle, Plage du Douhet - Plaisance | **Saint Georges de Didonne** Plage Conche Sud, Plage Conche Nord, Plage de Vallières | **Saint Trojan les Bains** La grande plage, Gatseau | **Saint-Palais-sur-Mer** ^{NEW} Plage du Bureau

19 CORRÈZE
Ambrugeat/Meymac ^{NEW} Ambrugeat | **Beynat** Etang de Miel | **Neuvic d'Ussel** La Plage | **Treignac** Les Bariousses

22 CÔTES-D'ARMOR
Plestin Les Grèves Les Curés | **Trevou-Tréguignec** Plage de Trestel

24 DORDOGNE
Carsac de Gurson Gurson (Port Leucate) | **La Jemaye** Grand étang

de La Jemaye | **Saint Saud Lacoussière** Le grand étang | **Tamnies** Etang Communal

29 FINISTÈRE
Clohars Carnoët Bellangenet, Grands Sables, Kerrou | **Fouesnant-les Glénan** Kerler, Maner Coat Clevarec, Kerambigorn, Cap Coz (milieu), Glenan Saint Nicolas | **Le Conquet** Pors Liogan | **Moelan sur Mer** Kerfany, Trenez | **Névez** Dourveil, Raguenes (milieu), Rospico, Saint Nicolas | **Plougasnou** Tregastel milieu | **Plouhinec** Gwendrez, Mesperleuc | **Pouldreuzic** Penhors (poste de secours) | **Saint Pol de Léon** Plage Sainte Anne large

30 GARD
Le Grau du Roi Le Boucanet, Rive Droite, Port Camargue Sud, Pointe de l'Espiguette

33 GIRONDE
Bordeaux Plage de Bordeaux lac | **Carcans** Carcans Océan, Maubuisson, Bombannes, Plage du Montaut | **Grayan et l'Hôpital** Le Gulp, Euronat (naturaliste) | **Hourtin** Hourtin Océan, Lac: La Jetée (Plage du port), Lac: Piqueyrot | **Lacanau** Océan Nord, Océan Centre, Océan Sud, Lac: Le Moutchic, Lac: La Grande Escourre | **Naujac sur Mer** Le Pin Sec | **Soulac sur Mer** L'Amélie, Plage Sud, Plage Ville | **Vendays Montalivet** Centre Hélio Marin (Naturaliste), Montalivet, l'ACM

34 HÉRAULT
Agde Grau d'Agde, La Tamarissière, Le Môle, Les Battuts, Plage Naturaliste, Richelieu, Rochelongue, Saint Vincent, La Roquille, La Plagette, Héliopolis | **Clermont-l'Hérault** Plage de Clermont-l'Hérault Lac du Salagou | **Frontignan** La Peyrade Entrée, Port Rive Ouest, Plaisanciers, Les Aresquiers, Port Rive Est | **La Grande Motte** Grand Travers, Plage du Couchant, Plage de la Rose des Sables, Point Zéro, Saint Clair | **Marseillan** Plage d'honneur, Robinson | **Mauguio Carnon** Carnon Centre, Carnon/Degrasse, Carnon l'Avranche (De Grasse/Suffren), Carnon les Dunes (secteur grand travers) | **Palavas les Flots** Rive Gauche - Le Grec,

Rive Droite - Saint Pierre, Rive Gauche - St Maurice, Rive Gauche - St Roch, Rive Droite - L'Albatros | **Portiragnes** La Redoute (Blockhaus), Le Bosquet | **Sérignan** Sérignan Plage | **Sète** Castellas, 3 Digue, Plage du Lido, Plage de la Fontaine, Lazaret, Plage de la Baleine | **Valras Plage** Les Mouettes, Casino, Poste de secours central, De Gaulle | **Villeneuve-lès-Maguelone** Maguelone Est, Maguelone Ouest

35 ILLE-ET-VILAINE
Saint Briac sur Mer La Salinette, Port Hue | **Saint Lunaire** Longchamp Est, La Grande Plage, La Fosse aux Vaults, La Fourberie

37 INDRE-ET-LOIRE
Joué-les-Tours La baignade des Bretonnières

39 JURA
Clairvaux les Lacs Plage du Grand Lac de Clairvaux

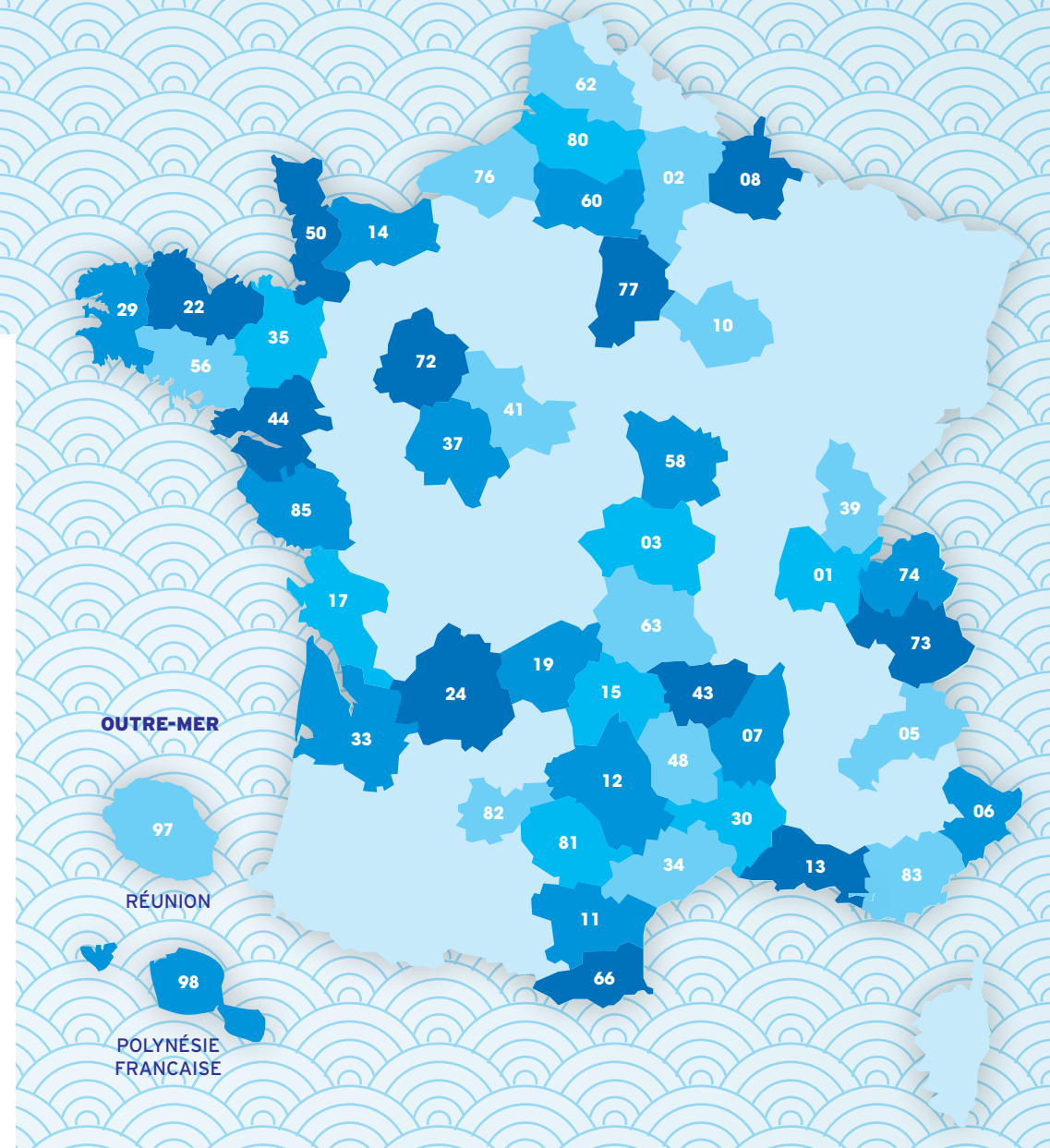
41 LOIR-ET-CHER
Villiers sur Loir Étang intercommunal Zone de Bain

43 HAUTE-LOIRE
Le Bouchet-Saint-Nicolas Baignade du Bouchet Saint Nicolas

44 LOIRE-ATLANTIQUE
La Bernerie en Retz Grande Plage face Mairie, Plan d'eau | **La Turballe** Les Bretons, Pen Bron (V.V.F.), Ker Élisabeth | **Pornic** Birochère, L'étang, La Noeveillard, Le Porteau, Portmain | **Préfailles** L'Anse du Sud, Grande Plage, Port Meleu | **Saint Brevin les Pins** Plage de l'Ermitage, Plage des Rochelets, Plage de l'Océan | **Saint Michel Chef Chef** Gohaud La Rousellerie, Tharon | **Saint-Nazaire** Monsieur Hulot Saint Marc sur Mer, Plage de Saint Marc sur mer - la Courance, Plage des Jaunais

48 LOZÈRE
Villefort Barrage de Villefort

50 MANCHE
Agon Coutainville Plage Centre, Plage face à l'Ecole de Voile, Le Passous | **Barneville Carteret** Plage de Carteret, Plage de Barneville CD 130 | **Bréhal** Face au CD 592 | **Carolles** Poste de secours SNSM | **Granville** Le Plat



Gousset | **Jullouville** Jullouville Centre / Casino, Cale des Plaisanciers | **Les Pieux** Sciotor | **Portbail** Face au poste secours Pompiers | **Siouville Hague** Face au Poste SNSM

56 MORBIHAN
Carnac Saint Colomban, Grande Plage | **Erdeven** Kerouriec, Kerhillio | **Guidel** la Falaise, Le Loc'h, Pen er Malo | **Plouhinec** Kervégant, Le Magouero | **Vannes** Plage de Conleau

58 NIÈVRE
Montsauche les Settons Base de loisirs Presqu'île

60 OISE
Beauvais Plan d'eau du Canada

62 PAS-DE-CALAIS
Berck-sur-Mer Plage centre

63 PUY-DE-DÔME
Aydat Base nautique | **Chambon sur Lac** ^{NEW} Plage ouest du lac chambon | **La Tour d'Auvergne** Plan d'eau | **Murrol** ^{NEW} Lac Chambon plage Murrol

66 PYRÉNÉES-ORIENTALES
Argelès sur Mer Plage de la Marena-Tamariguer, Plage Centre-Pins, Plage Sud, Plage du Racou | **Banyuls sur Mer** Plage Centrale | **Canet en Roussillon** Plage du Sardinal (Nord du port), Plage du Roussillon, Plage Centrale, Plage Du Grand Large, Plage de la Marena, Plage du Mar Estang | **Port Barcarès** Plage du Lydia, Plage Digue Sud du Port, Plage du Village | **Port-Vendres** Anse de Paulilles, Plage de l'Usine | **Saint Cyprien** Plage de l'Art PS1, Plage de l'Art PS2, Plage du Port PS3, Plage des Capellans PS4, Plage de la Lagune PS6 | **Sainte Marie La Mer** Plage du camping municipal, Plage du 4^e Epi, Plage du 3^e Epi, Plage du 2^e Epi, Plage du 1^{er} Epi, Plage Centrale | **Torreilles** Plage Centre, Plage Nord, Plage Sud

72 SARTHE
La Flèche Plan d'eau de La Monnerie

73 SAVOIE
Grésy sur Isère Base de loisirs de Grézy-sur-Isère | **Macot la Plagne** Plan d'eau de Macot la Plagne

74 HAUTE-SAVOIE
Saint Jorioz Plage municipale | **Thonon les Bains** Plage de Saint Disdille, Plage du Centre Nautique | **Veyrier du Lac** Plage La Brune

76 SEINE-MARITIME
Dieppe Dieppe Plage, Plage de Puys | **Etretat** Etretat | **Le Havre** Le Havre

77 SEINE-ET-MARNE
Annet sur Marne Base de Loisirs de Jablines-Annet | **Souppes sur Loing** Base De Loisirs De Souppes Sur Loing | **Torcy** Torcy-Base Régionale de Loisirs

80 SOMME
Cayeux sur Mer Plage de la Ville

81 TARN
Trebas les Bains ^{NEW} Base de Loisirs de Trébas

82 TARN-ET-GARONNE
Molières Lac Plage Sable | **Monclar de Quercy** Lac Plage Coté Toboggan

83 VAR
Hyères Almanarre Nord, La Bergerie, Port Pothuau | **La Croix Valmer** Gigaro, La Douane | **La Londe Les Maures** L'Argentièrre, Miramar, Tamaris | **La Seyne sur Mer** ^{NEW} Sablettes Centre, Sablette Est | **Le Lavandou** Batailler (Poste de Secours), Lavandou ville, Saint Clair, Cavalière | **Le Pradet** Les Bonnettes, La Garonne, Le Monaco, Les Oursinières, Le Pin de Galle | **Rayol Canadel sur Mer** Plage Rayol Ouest, Plage Canadel Est, Plage Canadel Ouest, Plage Rayol Est, Pramousquier Est | **Saint Cyr sur Mer** Les Lecques Saint Come Ouest | **Saint Mandrier sur Mer** La Coudoulière, La Vieille, Saint-Asile, Touring Club, Le Canon | **Sainte Maxime** Garonnette, Plage des Eléphants, La Croisette, La Nartelle, Plage du centre-ville | **Six Fours Les Plages** Bonnegrace Le Manuella, Bonnegrace Poste de secours, Plage du Cros, La Coudoulière, Le Rayolet, Les Charmettes | **Toulon** Anse Mistral, Les Pins Centre, Lido, Source Ouest

85 VENDÉE
La Barre de Monts Fromentine, La Bergère / La Grande Côte | **La Fauter sur Mer** Grand'Plage, Plage de la Barrique | **La Tranche sur Mer** La Terrière, Les Genelles, Grande Plage, La Grière, Sainte Anne, La Porte des Îles, Corps de garde | **Longeville sur Mer** Le Petit Rocher, Les Conches | **Notre Dame de Monts** Grande Plage, La Braie Parée Chalon | **Saint Jean de Monts** La Grande Plage, Le Golf, La Parée du Jonc | **Talmont Saint Hilaire** Le Veillon | **Xanton Chassenon** Espace de loisirs du Lac de Chassenon

LABELLISATION 2016/2017

97 LA RÉUNION
Saint Paul Plage Boucan Canot (Piscine), Plage Boucan Canot, Plage Roches Noires, Plage Ermitage Centre La Passe

98 POLYNÉSIE FRANÇAISE
Bora Bora Plage Snack Matira, Plage Hôtel Intercontinental (Moana Beach), Plage Hôtel Maitai, Plage Hôtel Sofitel Marara, Plage Hôtel Méridien, Plage Hôtel Pearl Beach, Plage Hôtel Bora Bora Nui & Spa/ Hilton, Plage Hôtel Resort Thalasso & Spa, Plage Hôtel St Régis Royal, Plage Hôtel Four Seasons, Teriimaevavua (Salle Omnisports)

98 PORTS LABELLISÉS



Retrouvez les sites labellisés Pavillon Bleu proches de chez vous sur l'application Iphone



Première labellisation
Pavillon Bleu de la
Marina Bas du Fort
en Guadeloupe

©Marina Bas-du-Fort

OUTRE-MER

GUADELOUPE

MARTINIQUE

RÉUNION

POLYNÉSIE FRANÇAISE

2A CORSE-DU-SUD
Port de Plaisance de Solenzara

2B HAUTE-CORSE
Port de Plaisance de Saint Florent

22 CÔTES-D'ARMOR
Port de Plaisance de Paimpol | Port de Plaisance de Binic | Port de St Quay Portrieux

26 DRÔME
Port de l'Épervière

29 FINISTÈRE
Port de plaisance de Loctudy | Port de Plaisance de Camaret | Port de Plaisance de Morgat | Port de Plaisance de Douarnenez | Port du Moulin Blanc

30 GARD
Port de Bellegarde | Port Camargue du Grau du Roi

31 HAUTE-GARONNE
Port Saint Sauveur de Toulouse

33 GIRONDE
Port Médoc

34 HÉRAULT
Port de Plaisance de Frontignan | Port de Bouzigues | Port de Palavas les Flots | Port de Plaisance de Carnon | Port de La Grande Motte | Port de Plaisance du Cap d'Agde | Port de Marseillan Plage | Port de Marseillan Ville | Port départemental Vendres en Domitienne

45 LOIRET
Port Briare le Canal

50 MANCHE
Port de Chanterey de Cherbourg | Port de Barneville Carteret | Port de Diélette | Port de Plaisance de Carentan | Port de Saint Vaast La Hougue

51 MARNE
Relais nautique de l'anse du Jard | Port de plaisance de Nuisement | Station nautique de Giffaumont Champaubert

52 HAUTE-MARNE
Port de Nemours

54 MEURTHE-ET-MOSELLE
Port Saint Georges de Nancy | Port de France | Port de plaisance Michel ROTH

57 MOSELLE
Port de Metz | Port de Sarreguemines

58 NIÈVRE
Port de Decize

59 NORD
Port Fluvial des Près du Hem | Port fluvial de La Porte du Hainaut

62 PAS-DE-CALAIS
Port de Plaisance d'Étaples

66 PYRÉNÉES-ORIENTALES
Port Saint Ange du Barcarès | Port de Plaisance de Port Vendres | Port d'Argelès sur Mer | Port de Plaisance de Saint Cyprien

68 HAUT-RHIN
Port de Colmar

74 HAUTE-SAVOIE
Port de Sciez | Port de plaisance de Rives

76 SEINE-MARITIME
Port de Dieppe | Port de Plaisance de Fécamp | Port de Plaisance de Saint Valéry en Caux

80 SOMME
Port de Plaisance de Saint Valéry sur Somme

83 VAR
Port de Plaisance Saint-Pierre des Embiez | Port de Plaisance de Bandol | Port de La Coudoulière | Port de Bormes les Mimosas | Ports de La Londe | Vieux Port des Lecques de St Cyr/Mer | Port de la Madrague | Nouveau Port des Lecques | Port de Plaisance les Marines de Cogolin | Port Saint Pierre de Hyères les Palmiers | Port Fréjus | Saint Raphaël Vieux Port | Port San Peire des Issambres | Port de Plaisance de Santa Lucia | Port du Lavandou

85 VENDÉE
Port de Plaisance de Bourgenay

LABELLISATION 2016 / 2017

971 GUADELOUPE
Marina Bas-du-Fort

972 MARTINIQUE
Port de plaisance du Marin

974 LA RÉUNION
Port de plaisance de Saint Gilles Les Bains

98 POLYNÉSIE FRANÇAISE
Marina Taïna

06 ALPES-MARITIMES
Port de Marina Baie des Anges | Port Pierre Canto | Port Camille Rayon du Golfe Juan | Port de La Napoule | Port Vauban

08 ARDENNES
Port de plaisance Intercommunal de Monthermé

11 AUDE
Port de Castelnaudary | Port de Carcassonne | Port de Plaisance de Narbonne | Port de Leucate | Port de Plaisance de Gruissan

13 BOUCHES-DU-RHÔNE
Port de Plaisance de Port St Louis du Rhône | Calanque de Port Miou | CNTL de Marseille | Port Saint Gervais de Fos sur Mer | Port Napoleon | Yachting Club Pointe Rouge

14 CALVADOS
Bassin de plaisance de Ouistreham | Port de Plaisance de Courseulles sur Mer | Port de Dives-Cabourg-Houlgate

17 CHARENTE-MARITIME
Port de Plaisance de La Flotte | Port de plaisance de Rochefort | Port de Saint Denis d'Oléron | Port de Plaisance de la Rochelle



◀ Vue aérienne
▼ Vers plage cathédrale

© Luc Jennepin



VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE

Située entre terre et mer, notre petite ville Languedocienne a su conserver son calme, son authenticité et son attractivité.

Sa proximité entre Montpellier et Sète en fait aujourd'hui un lieu privilégié de villégiature et de découvertes.

À l'approche du littoral, au bord des étangs de Vic et de l'Arnel, Vilanova-de-Magalonga vous invite à découvrir la faune et la flore méditerranéenne entre ciel, eau et terre. Parmi les 250 espèces d'oiseaux recensées sur notre territoire, les flamants roses, sternes et autres hérons offrent aux visiteurs un spectacle fascinant et sans cesse renouvelé.

En longeant le canal du Rhône à Sète, les marais salants et les « capêchades » (filets de pêche traditionnels) témoignent d'une ancienne exploitation prospère des espaces naturels. Ce paysage intemporel vous amènera jusqu'à la plage. Longue de 9 km et vierge de toute construction, elle bénéficie du Pavillon Bleu depuis 29 ans !

Dans cet écrin, la cathédrale de Maguelone (photo) s'offre aux visiteurs pour une visite d'un haut lieu de l'histoire de notre Région.

À Villeneuve-lès-Maguelone, tout est fait pour conserver patrimoine historique et naturel pour les générations futures. La protection de l'environnement passe depuis bientôt 10 ans par le nettoyage manuel des plages dont les accès sont protégés et règlementés et ne sont possibles qu'à pied, vélo ou petit train touristique. L'abandon des produits phytosanitaires, la lutte contre la cabanisation des espaces naturels, la création de pistes cyclables et de sentiers de randonnées, la création de jardins secs, autant d'actions qui avec la gestion écoresponsable des anciennes salines sont les marqueurs les plus visibles d'une politique de gestion environnementale globale de l'ensemble du territoire communal.

Noël SEGURA
Maire, Vice Président de Montpellier Méditerranée Métropole

LA RÉGION LANGUEDOC ROUSSILLON MIDI PYRÉNÉES

Préserver et valoriser le joyau, encore et toujours plus. Ce joyau, ici, en Languedoc Roussillon Midi Pyrénées, c'est bien sûr notre Méditerranée, avec ses 215 kilomètres de côte rocheuse ou sablonneuse, de Cerbère à Port-Camargue, et ses 40 000 hectares de lagunes. Cette large fenêtre maritime a de tout temps constitué l'un des principaux atouts de notre Sud de France ou... Nord de Méditerranée. Ce cordon littoral et lagunaire est aujourd'hui le plus préservé de la côte méditerranéenne française, notamment et surtout grâce au partenariat noué de longue date entre la Région et le Conservatoire du littoral.

Avec trois ports de commerce, 66 ports de plaisance représentant quelque 30 000 anneaux et 22 stations touristiques, notre littoral est une source majeure d'attractivité et de développement économique durable pour notre territoire. Afin de jouer pleinement la carte de la croissance bleue, la Région s'est dotée ces dernières années de nouveaux et puissants outils. A commencer par le Parc naturel marin du golfe du Lion - le troisième

en France et le premier de Méditerranée - qui doit contribuer à encore mieux protéger la biodiversité et la qualité des eaux. Sous l'impulsion du président de Région Christian Bourquin, la création du Parlement de la Mer a mobilisé toute la communauté maritime régionale. Missions : fédérer et représenter tous les usagers de la mer, faire émerger des idées nouvelles et coordonner les initiatives.

Cette année, dans le cadre du Parlement de la Mer, la Région va élaborer un Plan Littoral 21 en partenariat avec l'État, la Caisse des dépôts et les différents acteurs concernés. Il s'agit d'accompagner des investissements sur le littoral, qu'ils soient environnementaux, portuaires ou touristiques. Ce Plan Littoral 21 permettra, notamment, de mieux soutenir encore les filières du nautisme, de la pêche et de l'aquaculture.

Oui, la Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées est résolument déterminée à préserver et valoriser le joyau, encore et toujours plus. Et elle s'en donne les moyens.

Barques catalanes sur le sable de l'anse de Paulliles, entre Collioure et Port-Vendres



© A. Darnaud / Région LRMP

CRITÈRES D'OBTENTION DU LABEL PAVILLON BLEU

L'obtention du Pavillon Bleu est basée sur l'examen de 2 types de critères :

Les critères essentiels

Ils constituent le minimum exigé pour obtenir le Pavillon Bleu (sauf demande de dérogation motivée devant être validée par le jury national et approuvée par le jury international, souverain en la matière),

Les critères guides

(Pouvant devenir à terme impératifs).

Les critères du Pavillon Bleu sont regroupés en

4 grandes familles

- les critères liés à **l'éducation à l'environnement**,
- les critères liés à **la gestion de l'eau**,
- les critères liés à **la gestion des déchets**,
- les critères liés à **l'environnement général**.

Pour être labellisé, il faut :

- Être candidat,
- Satisfaire aux critères essentiels,
- Avoir une politique environnementale globale affirmée (répondre à un maximum de critères guides) et être dans dans une démarche de gestion durable,
- Suivre les recommandations émises par le jury national année après année.

Les jurys français et international du Pavillon Bleu, seules instances compétentes et décisionnaires, jugent au cas par cas du respect des critères, des efforts consentis en fonction de la taille, des moyens financiers et autres caractéristiques des communes candidates.

L'ensemble des sites labellisés sont soumis à une visite de contrôle pendant la saison estivale. Certains sites seront également contrôlés par la coordination internationale.

COMMUNE

Éducation à l'environnement

Toutes les communes Pavillon Bleu doivent mettre en place **5 actions d'éducation à l'environnement dont au moins deux directement sur la plage labellisée**. Elles doivent également respecter d'autres critères d'éducation à l'environnement, notamment en matière d'affichage et de sensibilisation :

COMMUNE

- Existence d'informations relatives aux sites naturels à respecter, aux espèces animales et végétales protégées
- Incitation des touristes à utiliser les moyens de locomotion doux
- Sensibilisation sur les laisses de mer
- Sensibilisation pour une consommation responsable
- Sensibilisation du personnel

PLAGE

- Existence d'informations relative aux espaces naturels à proximité de la plage
- Affichage du code de bonne conduite environnemental

Gestion des déchets

Le tri sélectif d'au moins 3 matériaux sur la plage ou à proximité (100 m) est un critère impératif du Pavillon Bleu, tout comme :

COMMUNE

- Gestion des ordures ménagères conforme à la réglementation
- Politique de résorption des décharges brutes
- Politique de lutte contre les décharges sauvages et mise en oeuvre de leur résorption
- Politique de collecte sélective et de recyclage des déchets
- Existence de déchetteries
- Contrat avec un organisme agréé
- Collecte des encombrants
- Initiative en matière de prévention à la source de la production des déchets ménagers
- Sensibilisation auprès des habitants, des professionnels et des estivants

PLAGE

- Poubelles sur la plage
- Propreté des plages

Gestion de l'eau

Le Pavillon Bleu prend en compte **la qualité d'eau de baignade qui doit être en qualité Excellente (classement ARS) à partir des analyses des 4 dernières années** (directive 2000/6/7/CE), mais il prend également en compte :

COMMUNE

- Conformité vis-à-vis de la directive européenne du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines pour toutes les communes concernées
- Caractéristiques et conformité du système d'assainissement collectif
- Conformité relative à la mise en place de l'auto-surveillance
- Rendement du système de traitement
- Gestion des sous-produits de l'assainissement conforme à la réglementation
- Prévention et limitation de la prolifération des algues vertes ou cyanobactéries
- Planification de l'assainissement communal
- Economies des ressources en eau
- Limitation des fuites d'eau
- Information du public relative à la qualité des zones piscicoles, conchyliques et de pêche à pied récréative

PLAGE

- 5 analyses des eaux de baignade minimum par saison avec un maximum d'intervalle de 30 jours
- Affichage des résultats d'analyse d'eau sur toutes les plages labellisées
- Profil de plage selon la directive 2006/7/CE sur les eaux de baignade
- Pas d'influence de rejet à proximité des zones de baignade
- Assainissement des sanitaires
- Point d'eau potable
- Suivi des coraux (Outre-Mer uniquement)

PORT

Environnement général

L'accessibilité de la plage aux personnes à mobilité réduite est un critère essentiel du Pavillon Bleu, tout comme :

COMMUNE

- Mise en conformité des documents d'urbanisme
- Lutte contre le camping-caravaning sauvage
- Plan local ou régional en cas de pollution accidentelle
- Mise en place d'un comité de gestion Pavillon Bleu
- Protection et gestion des espaces naturels et des paysages
- Prévention des dangers et information du public
- Economies d'énergies et utilisation des énergies renouvelables
- Prise en compte de tous les types de handicaps

PLAGE

- Niveau de sécurité satisfaisant (matériel et personnel)
- Affichage des critères du Pavillon Bleu et des coordonnées de l'of-FEEE
- Affichage d'un plan de la plage
- Un niveau adéquat d'équipement en sanitaires
- Existence d'au moins une plage aménagée pour accueillir les personnes à mobilité réduite (accès et sanitaires)
- Bon entretien des bâtiments
- Zonage des activités
- Réglementation de la circulation de véhicules sur la plage
- Interdiction des animaux sur la plage



Education à l'environnement

Un port Pavillon Bleu s'engage à mettre en place **3 actions d'éducation à l'environnement sur le port, dont au moins 2 pendant la saison**, mais il doit également respecter les critères suivants :

- Affichage des critères, coordonnées de l'of-FEEE et code de bonne conduite
- Diffusion et relai de la Charte des Plaisanciers Pavillon Bleu
- Existence d'informations relatives aux sites naturels à respecter, aux espèces animales et végétales protégées
- Mise en oeuvre d'un programme de management environnemental
- Sensibilisation du personnel portuaire
- Incitation des touristes à utiliser les moyens de locomotion douce (vélo, marche à pied, transports en commun...)

Gestion des déchets

Le Pavillon Bleu prend en compte **la collecte sélective d'au moins 3 types de déchets ménagers et 3 types de déchets spéciaux sur le port**, mais aussi :

- Etablissement d'un plan de réception et de traitement des déchets conformément aux dispositions de l'arrêté du 21 juillet 2004 et suite à la directive européenne 2000-59
- Niveau d'équipement adéquat et suffisant
- Collecte sélective d'au moins 3 types de déchets spéciaux
- Existence d'une déchetterie portuaire
- Sensibilisation des plaisanciers à l'utilisation des installations portuaire

Gestion du milieu

Tous les ports Pavillon Bleu doivent être équipés d'une **pompe de récupération des eaux usées des bateaux (eaux grises / noires) et mettre en œuvre une politique de récupération et de traitement des eaux usées des aires techniques avant rejet dans le milieu** (aires de carénage). Ils doivent également respecter les critères suivants :

- Répartition et entretien des équipements sanitaires conformes à la réglementation départementale
- Absence de rejets directs d'eaux usées dans le port
- Propreté du plan d'eau garantie en permanence
- Politique de résorption à la source des pollutions
- Politique de réduction des dépenses en énergie et en eau
- Gestion des boues de dragages
- Pour les ports de plus de 1000 anneaux, récupération et traitement des liquides polluants des cales
- Analyses régulières des eaux du port et des sédiments
- Absence de pollution sonore et olfactive
- Récupération et traitement des liquides polluants des cales pour les ports de moins de 1000 anneaux
- Incitation à l'utilisation de produits et techniques respectueux de l'environnement

Gestion du site

Un port Pavillon Bleu doit avoir un **niveau d'équipement satisfaisant** ainsi que des **équipements de secours et de sécurité adaptés à la taille du port**. Il doit également répondre aux critères suivants :

- Affichage d'un plan du port
- Bonne gestion des bâtiments
- Réglementation de la circulation sur le port
- Accueil et information satisfaisants
- Affichage des consignes de sécurités et de plans de secours en 2 langues
- Accès et facilités pour les personnes à mobilité réduite

LANGUEDOC ROUSSILLON MIDI PYRÉNÉES

Quels projets de développement durable pour les plages et ports de plaisance ?

La cérémonie d'annonce du palmarès Pavillon Bleu 2016 est l'occasion de mettre à l'honneur les communes et les ports de plaisance de la Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées. 4 lauréats nous présentent leurs actions en faveur du développement durable de leur territoire.

1 Molières

Le lac du «Malivert» à Molières est labellisé Pavillon Bleu depuis 2009. En lien avec la Directive Cadre Européenne 2006/2007 CE, la mairie de Molières a réalisé, avec l'aide du cabinet I.D.Eaux, un «Profil de vulnérabilité» de sa baignade en 2011. Depuis, des actions ont été entreprises à l'échelle du bassin versant de limiter voire de supprimer les sources de perturbations identifiées.

Cette politique volontariste a porté ses fruits, tous les paramètres potentiellement limitants pour la pratique de la baignade s'étant nettement améliorés.

L'ultime étape de cette démarche consiste à créer en amont du lac un bassin de décantation supplémentaire afin de limiter l'entrée de fines dans le plan d'eau. L'équipe municipale affiche plusieurs ambitions pour cet ouvrage en plus de son rôle sur le piégeage des solides.

En effet, il doit être réalisé de manière écologique, les techniques de génie végétal étant privilégiées, améliorer la biodiversité et les qualités habitationnelles de cette zone, et enfin servir de support pédagogique pour les enfants des écoles dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires.

Budgétisé au budget primitif 2016, le début des travaux est prévu à l'issue de la saison estivale, afin que la réalisation soit terminée au printemps 2017 pour assurer son opérationnalité au cours de l'été qui suivra.

2 Port de plaisance de Saint-Cyprien

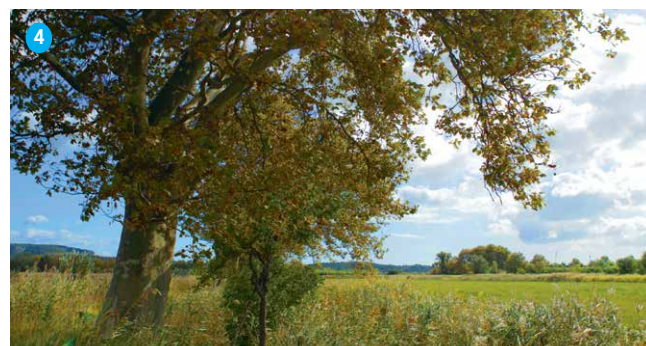
Le port de Saint Cyprien, dans les Pyrénées-Orientales, est équipé d'un bateau dépollueur qui aspire tout type de déchets en suspension sur l'eau dans le port et sur la bande côtière.

3 Port de Bouzigues

La commune de Bouzigues et son port sont engagés dans le programme "Vert demain" qui s'engage à tendre vers la suppression des produits phytosanitaires (Zéro phyto): information et sensibilisation des usagers du port et habitants.

4 Narbonne

La ville de Narbonne réagit aux enjeux du développement durable par un travail de sensibilisation élus/agents, une création de poste, et une éducation aux gestes citoyens. La station de Narbonne-Plage détient le label Pavillon Bleu depuis 1988 et Narbonne valorise son patrimoine naturel, via notamment le site des marais du Narbonnais.



VACANCES PROPRES

Environ 88 000 tonnes de déchets sauvages en France, c'est l'affaire de tous ! « Vacances Propres » mobilise citoyens, collectivités locales et entreprises

Les déchets sauvages détériorent gravement notre environnement et notre qualité de vie. Pour 59% des Français ils sont « inadmissibles » et « irrespectueux », Vacances Propres agit sur la prévention des déchets sauvages en co-construction avec toutes les parties prenantes.

UNE CAMPAGNE NATIONALE DE SENSIBILISATION, PLÉBISCITÉE PAR LES FRANÇAIS

En 2015, VP a lancé une campagne de sensibilisation percutante qui a bénéficié d'un excellent niveau de compréhension : 95 % des Français l'ayant vue ont compris qu'il s'agissait d'une « incitation à faire plus attention à nos déchets à l'extérieur ».



Cette campagne a reçu le Prix du Public du Grand Prix de la Communication Extérieure.



UN DISPOSITIF EN DÉVELOPPEMENT POUR INCITER AUX GESTES PROPRES ET AU GESTE DE TRI

En partenariat avec l'AMF et plus de 1 000 collectivités locales, l'association propose un dispositif de collecte et un kit de communication pour sensibiliser les citoyens à la problématique des déchets sauvages. En 2015, 2,4 millions de sacs à rayures, connus d'1 Français sur 2, ont été utilisés par les collectivités et manifestations partenaires.



« JE NAVIGUE, JE TRIE », L'OPÉRATION VP DÉDIÉE À LA PRÉVENTION DES DÉCHETS MARINS ET À L'INCITATION AU TRI

Dans 30 ports de plaisance, labellisés Pavillon Bleu, 111 000 plaisanciers ont été sensibilisés (juillet et août 2015) au bon comportement à bord : « Rien par-dessus bord, tous mes déchets aux ports ». 28 000 sacs OM et 19 000 cabas de tri ont été distribués. Une opération en partenariat avec le Ministère de l'Environnement, Eco-Emballages, ELIPSO et Pavillon Bleu.

10 membres engagés aux côtés de VACANCES PROPRES au titre de leur responsabilité sociétale : ECO-EMBALLAGES, BALL PACKAGING, DANONE EAUX FRANCE, ELIPSO, HEINEKEN FRANCE, INTER-EMBALLAGE, NESTLE WATERS, P&G, SNCF, TOTAL.



CONTACTS PRESSE

Carole CARPENTIER

Déléguée Générale

01 44 51 05 40

c.carpentier@vacancespropres.com

www.vacancespropres.com



LES DÉCHETS, C'EST POUR LA POUBELLE.

ECO MAIRES

L'association les Eco Maires et le Pavillon Bleu: pour la valorisation des territoires en matière d'environnement et de développement durable.

UN LABEL A FORTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE
AJOUTÉE QUI FÊTE SES 30 ANS

L'Association Les Eco Maires réunit depuis 1989 les maires et des élus impliqués et fédère des territoires qui se donnent pour mission de valoriser et de travailler davantage au service de la protection de l'environnement et le développement durable.

Réseau dynamique et diversifié comptant près de 1800 collectivités adhérentes et partenaires, étendu sur toute la France métropolitaine et Outre-Mer, de diversité géographique et politique, Les Eco Maires valorisent les réalisations et programmes des territoires, les accompagnent sur le plan technique et méthodologique d'une part et institutionnel d'autre part, et les font participer aux grandes réflexions sur les enjeux du développement et de la protection de l'environnement.

À ce titre, nous soutenons l'engagement du Pavillon Bleu qui encourage les communes et les ports de plaisance à valoriser leur politique environnementale et durable à travers l'exceptionnelle référence que constitue ce dernier. À cet effet, l'Association Les Eco Maires participe au jury du Label Pavillon Bleu afin de valoriser l'exemplarité des territoires en matière de préservation de leur environnement et leur dynamisme touristique. Recyclage des déchets, préservation des ressources, éducation à l'environnement et au développement durable... sont autant de champs d'action partagés entre nos deux structures.



CONTACTS PRESSE ECO MAIRES

215bis Bd Saint-Germain
75007 Paris
01 53 59 58 00

Maud LELIEVRE
Déléguée Générale
contact@ecomaires.com

FFPP

La Fédération Française des Ports de Plaisance (FFPP) créée en 1979 est une organisation associative au service de tous les ports qu'elle regroupe en Métropole et dans les DOM - Maritimes, fluviaux, lacustres et ports à sec - au sein d'Unions Régionales ou en Adhérents Directs.

SEUL INTERLOCUTEUR OFFICIEL ET ORGANE
DE REPRÉSENTATION RECONNU

Seul interlocuteur officiel et organe de représentation reconnu, la FFPP fait la promotion du port de plaisance comme acteur incontournable du développement du territoire, poursuit ses missions de défense des intérêts de ses adhérents, les conseille dans tous les aspects, techniques, juridiques, fiscaux et sociaux, propose des formations adaptées aux différents métiers.

La Fédération propose également un label Qualité pour les Ports adhérents afin d'avoir une démarche exemplaire vis-à-vis des plaisanciers. Elle préside le Groupement Européen de Coopération Odyssea et développe le Tourisme Bleu - Terre/Mer - dans le cadre de la politique Européenne « Croissance Bleue 2014 - 2020 ».



CONTACTS PRESSE FFPP

17 rue Bocquillon
75015 Paris
01 43 35 26 25

Gilbert LE CORRE
Délégué général
g.lecorre@ffpp.fr

LPO PACA

La LPO PACA agit pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutte contre le déclin de la biodiversité par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation

La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), née en 1912, se compose de groupes locaux et d'antennes locales réunis autour d'une association nationale reconnue d'utilité publique, comptant près de 45 000 membres. La LPO est le représentant officiel de BirdLife International en France depuis 1993.

L'association locale de la LPO en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une association à but non lucratif qui a pour but d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.

L'action de la LPO PACA pour la protection du patrimoine naturel s'inscrit dans les engagements nationaux, européens et internationaux pris par la France pour la conservation de la biodiversité, la gestion des réserves naturelles, les expertises et les inventaires pour les habitats naturels, l'agriculture, les énergies renouvelables, la valorisation ou le développement de l'écotourisme, le conseil porté à l'agriculteur ou à la collectivité dans un souci de concilier développement économique, social et environnemental.

En région PACA, La LPO PACA est structurée sur tout le territoire régional avec ses groupes et antennes, elle intervient auprès de l'ensemble des instances politiques et administratives pour défendre et protéger les espèces et les espaces naturels. La LPO PACA répond aux enjeux écologiques de la région PACA, dont le patrimoine naturel est remarquable par la diversité de ses écosystèmes continentaux et marins, l'exceptionnelle richesse de sa faune et de sa flore.

La LPO PACA développe des actions de sensibilisation, d'éducation et de formation à travers un programme d'animations et de découverte des espèces et de leur écologie.



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**
Provence-Alpes-Côte d'Azur

CONTACTS PRESSE LPO PACA

6 avenue Jean-Jaurès
83400 Hyères
04 94 12 76 52
paca.lpo.fr

Benjamin Kabouche
directeur de la LPO PACA
benjamin.kabouche@lpo.fr

VILLES DE FRANCE

Villes de France soutient le Pavillon Bleu car cet écolabel d'exigence valorise chaque année les communes de toutes les tailles et les ports de plaisance, qui mènent une politique durable en faveur d'un environnement de qualité.

Cet écolabel a le grand mérite de sensibiliser et de motiver les collectivités locales ou les gestionnaires de port de plaisance afin qu'ils prennent au mieux en compte le critère "environnement" dans leur politique de développement touristique.

Depuis la signature d'un partenariat il y a cinq années, Villes de France siège notamment aux jurys annuels et fait connaître auprès des ses adhérents les informations pratiques sur le Pavillon Bleu.

Présidée par Caroline Cayeux, sénateur-maire de Beauvais, Villes de France, association d'élus pluraliste, (forte de 25 ans d'action, sous son ancienne dénomination de Fédération des villes moyennes) représente et accompagne les villes et agglomérations de taille infra-métropolitaine du territoire national dont elles forment l'armature urbaine. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.

Villes de France porte l'identité de ces territoires et défend leurs intérêts dans les débats de l'aménagement du territoire. Villes de France informe ses adhérents, réalise les études dont ils ont besoin, organise les événements qui les font connaître, valorise les positions communes sur les sujets majeurs pour la « qualité de ville » : gestion locale, développement économique et attractivité, innovation et enseignement supérieur, commerces et services publics, développement durable et qualité environnementale...



CONTACTS PRESSE VILLES de FRANCE

94 rue de Sèvres
75007 Paris
01 45 44 99 61

www.villesdefrance.fr
contact@villesdefrance.fr

Jean-Sébastien Sauvourel
Conseiller



Concours photo 2016

Instagram
#ConcoursPavillonBleu

EXEMPLES
DE PHOTOS



© FEEInternational Neth



© Jessica Polar



© FEEInternational SA



© Thomas Lefebvre

À l'occasion du lancement
de son compte Instagram, le
label Pavillon Bleu lance son
concours photo 2016 du 17
juin au 4 septembre 2016.

Voiles & Parasols

Laissez libre cours à votre créativité autour du thème
Voiles & Parasols et postez sur **Instagram** votre plus belle
photo prise sur une plage ou un port de plaisance accompagnée
du hashtag **#ConcoursPavillonBleu** pour gagner un séjour
exceptionnel dans un hébergement Clef Verte.

**GAGNEZ 1 NUIT
DANS UN HÔTEL 5*
OU 1 SEMAINE DANS
UN GÎTE DE CHARME,
À VOUS DE CHOISIR!**

Retrouvez la liste de tous les
hébergements labellisés Clef Verte
sur **www.laclefverte.org**

La Clef Verte est une campagne
de l'office français de la Fondation
pour l'Éducation à l'Environnement
en Europe



Pour participer, suivez le compte Instagram **@PavillonBleuFrance**
Modalités du concours sur **www.pavillonbleu.org**